

Le 31 mars 2026

CONVOCAATION

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **Samedi 4 Avril 2026 à 18 heures** et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

Informations du Maire

- Indemnités des élus
- Modalités d'indemnisation des élus-situation particulière de la commune
- C.C.A.S : fixation du nombre des membres au Conseil d'Administration
- C.C.A.S : désignation des membres au Conseil d'Administration

Désignation des Délégués :

- Syndicat Intercommunal à vocation multiple
- Syndicat d'adduction d'eau des Communes du Nord de la Thiérache
- Syndicat d'électricité (USEDA)
- Conseil d'Administration du Collège Colbert QUENTIN

- Délégation au Maire : application des articles L.2122-22 & L.2122-23 du Code Général des Collectivités Locales.
- Règlement intérieur du conseil municipal
- Formation des commissions
- Commission d'appel d'offres
- Tarifs ALSH

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, de l'assurance de ma considération la plus distinguée.


Mairie de Le Nouvion-en-Thiérache
Erick BETHIEMIEUX
02170 AISNE